



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

*En vue de la préparation du*

---

# SOMMET MONDIAL

---

# POUR LE

---

# DÉVELOPPEMENT SOCIAL

---

Copenhague, Danemark, 6-12 mars 1995

Fundação Cuidar o Futuro

## **Note d'orientation**

Présentée par le

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO



SOMMET MONDIAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

29 juillet 1994

Fundação Cuidar o Futuro

# NOTE D'ORIENTATION

présentée par le  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'UNESCO

Fundação Cuidar o Futuro



SOMMET MONDIAL  
POUR LE  
DÉVELOPPEMENT SOCIAL



# Table des matières

## Résumé

### I

#### Le développement social selon l'UNESCO

1. Un monde contrasté
2. Nécessité d'une approche radicalement nouvelle du développement : obligation morale et réalisme politique
3. Le prix du développement

### II

#### Action de l'UNESCO en faveur du développement social

1. Développement et paix
2. Priorité absolue au développement social
3. Principaux secteurs du développement social

### III

#### Cibles d'action prioritaires

# RÉSUMÉ

1

Le diagnostic que l'on peut porter sur l'état actuel du monde est extrêmement contrasté. Les progrès réalisés dans plusieurs aspects du développement socio-économique sont fortement assombris par des événements et des tendances qui menacent la paix et entravent la poursuite du progrès social, au point de mettre en péril les résultats positifs obtenus au cours des trois dernières décennies.

2

**Le développement est un droit de l'homme** et la promotion active d'un développement social durable est à la fois un **impératif éthique** et une manifestation de réalisme politique.

La communauté internationale, et en particulier les grands pays industrialisés qui contrôlent le système économique international, doit agir dès maintenant, avec détermination, afin de répondre au défi du développement. Les pays en développement doivent **réexaminer leurs priorités nationales** et faire en sorte que des pactes nationaux soient conclus entre le gouvernement et les partis d'opposition, de façon à assurer une continuité des politiques de développement, au-delà des changements provoqués, le cas échéant, par les élections. Il ne peut y avoir de développement durable sans continuité dans les politiques gouvernementales.

3

L'idée que le développement est un processus global, que l'UNESCO n'a cessé de soutenir pendant des décennies, est aujourd'hui reconnue par la communauté internationale. Au-delà de la croissance économique, qui est un moteur et non une fin en soi, **le développement est d'abord et avant tout social** : il est par ailleurs étroitement lié à la paix, aux droits de l'homme, à l'exercice démocratique du

pouvoir, à l'environnement et enfin, et dans une large mesure, à la culture et au style de vie des peuples. Le changement ne peut intervenir concrètement que si les modes de comportement se modifient. Pour transformer le comportement quotidien des individus et des collectivités, il est nécessaire de sensibiliser l'opinion publique à la globalité et à la complexité des principaux enjeux et de promouvoir un esprit de solidarité.

Seule **une approche aussi radicalement nouvelle des politiques de développement** permettra d'éliminer la pauvreté et l'exclusion sociale, de fournir des activités productives adéquates aux individus, de réduire l'exode rural, de maîtriser l'urbanisation explosive et de protéger l'environnement.

4

Le développement et la paix sont intimement liés. L'UNESCO met en œuvre un **Programme de culture de paix**, qui comporte des actions de développement social en vue de construire la paix dans des situations postconflituelles ainsi que des actions préventives visant à éviter des conflits imminents.

5

Dans les domaines de compétence de l'UNESCO, les principaux objectifs de l'action pour le développement social sont les suivants :

- (i) **créer des capacités endogènes** grâce à la mise en valeur des ressources humaines, à une rénovation approfondie du contenu de l'enseignement et des systèmes éducatifs à tous les niveaux, au transfert et au partage des connaissances à l'intérieur des pays et entre les pays eux-mêmes ;
- (ii) combattre efficacement la pauvreté et l'exclusion en assurant la **participation de la population au développement social**, le respect des droits de l'homme, la formation d'attitudes de tolérance, de

- non-violence et d'attitudes démocratiques, grâce à une éducation dispensée dès la petite enfance et au soutien des organisations de citoyens, ainsi que le pluralisme et l'indépendance des médias ;
- (iii) **intégrer les facteurs culturels** à des stratégies de développement équilibré et prendre dûment en considération les contextes historique, social et culturel de chaque société – conditions essentielles pour assurer un développement social durable ;
- (iv) promouvoir une **nouvelle vision de l'emploi et du travail** dans le cadre plus large du concept de "**vie active**", qui englobe non seulement les activités de production, mais aussi les activités civiques, de solidarité sociale et de loisirs, afin d'édifier sur cette base une "société solidaire" ;
- (v) **améliorer la qualité de vie des populations rurales** par l'éducation formelle et non formelle et la formation, et élever leurs niveaux de revenu en favorisant les activités productives dans les secteurs du tourisme culturel et de l'écotourisme, en construisant des abris à l'aide de matériaux locaux et en développant les services sociaux et sanitaires locaux ainsi que les médias communautaires ;
- (vi) promouvoir la **sensibilisation à l'environnement** et la participation de la population à l'utilisation équitable et rationnelle des ressources en vue d'un développement humain durable et préserver les droits environnementaux des générations futures ;
- (vii) mettre mieux en valeur et partager plus équitablement en vue du développement social les ressources que constituent la **science et la technologie** ;
- (viii) considérant que la **communication** est un domaine en profonde mutation du fait du progrès scientifique et technologique, mettre au service du développement social les possibilités qu'offrent les réseaux de communication et l'informatique ;
- (ix) promouvoir les **compétences endogènes en matière d'élaboration, d'évaluation et de gestion des politiques sociales**, en mettant au point des mécanismes d'"alerte avancée" pour permettre aux gouvernements de suivre la mise en oeuvre des actions de développement social et les progrès réalisés en vue de substituer la cohésion sociale à l'exclusion sociale.

# I LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL SELON L'UNESCO

## 1. Un monde contrasté

En l'état actuel des choses, l'humanité fait penser à la figure mythologique de Janus qui avait deux visages, l'un rieur et l'autre sombre. A bien des égards, on dirait qu'elle hésite entre le progrès vers plus de paix, de justice, de liberté et de prospérité et la régression vers les conflits, la ségrégation, l'exclusion et l'oppression.

Nous avons beaucoup avancé sur la voie du progrès depuis la deuxième guerre mondiale même si la route est encore très longue et si les bénéfices de ce progrès sont inégalement répartis. Les difficultés restent considérables, mais dans l'ensemble nous vivons dans un monde plus sûr et plus libre. Avec la fin de la guerre froide, la menace nucléaire s'est estompée. La démilitarisation progresse et les dépenses militaires ont diminué, même si les pays en développement continuent à consacrer une proportion excessive de leurs ressources aux armements et si les grandes puissances industrielles continuent à produire et vendre des armes aux nations pauvres. Au cours des cinquante dernières années, les pays en développement ont connu une croissance économique trois fois plus rapide que celle des pays industriels et bien que la population mondiale soit passée de 2 milliards et demi à 5 milliards et demi de personnes, le revenu par habitant a triplé et le PNB mondial s'est multiplié par sept. Les indicateurs sociaux concernant la mortalité infantile, l'espérance de vie, la nutrition et l'éducation témoignent d'améliorations remarquables. Il y a trente ans, près des trois quarts de l'humanité vivaient dans des conditions de pauvreté abjecte : aujourd'hui, même si l'ampleur de la misère reste scandaleuse, cette proportion est tombée à un tiers environ.

Pour la première fois dans l'histoire, une majorité de la population du monde vit sous des régimes pluralistes et relativement démocratiques. L'évolution positive de la situation en Namibie, en Afrique du Sud, au

Moyen-Orient, en El Salvador et au Cambodge est encourageante.

Grâce aux progrès spectaculaires de la science et de la technologie, d'immenses ressources sont mises au service de la satisfaction des besoins de l'humanité.

Toutefois, le visage sombre de Janus est lui aussi très présent. En dépit de tous ces motifs de satisfaction, nous allons aborder le XXI<sup>e</sup> siècle sans avoir atteint notre objectif de développement fondamental : garantir à chacun une vie active lui permettant la réalisation de ses aspirations matérielles et spirituelles dans des conditions de paix et dans le plein respect de tous les droits de l'homme – politiques, civils, économiques, sociaux et culturels. De nouvelles menaces pèsent sur la sécurité internationale : déplacements massifs de population, dégradation de l'environnement et conflits interculturels. Bon nombre de pays sont déchirés par des tensions interethniques qui résultent d'années d'oppression et de dictature. Les conflits internes d'origine ethnique, culturelle, religieuse ou sociale s'enveniment et se multiplient, entraînant un risque d'éclatement des États et la prolifération des conflits. Le risque est réel qu'à la configuration bipolaire, disparue avec la fin de la guerre froide, succède l'anarchie dans le monde, d'où la perspective redoutable d'une multiplication des conflits locaux et régionaux opposant des centaines d'entités nées de l'éclatement des États-nations.

Faute d'une croissance économique équitable et mieux partagée, on assiste à l'aggravation des inégalités au plan international entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci entre les groupes sociaux. Cette situation est à l'origine d'exodes ruraux massifs et de l'extrême dénuement qui règne dans les zones péri-urbaines, avec pour conséquence un accroissement de la criminalité en milieu urbain. Celle-ci a même pris des dimensions mondiales avec le terrorisme et le trafic de drogue et d'armes à

grande échelle. Dans les villes et les mégalo-poles, les taux de criminalité et la violence augmentent tandis que le tissu social et l'esprit de solidarité se désintègrent. La pollution et les problèmes de l'environnement, à l'échelle locale et mondiale, sont tels qu'on est en droit de s'interroger sur les perspectives de survie de l'humanité et sur la viabilité de notre système planétaire. Si nous ne parvenons pas à freiner l'explosion démographique, la population mondiale pourrait doubler d'ici à l'an 2050, avec les graves conséquences que cela aurait sur l'environnement. On constate à l'intérieur des pays et entre eux de scandaleuses inégalités socio-économiques. D'après le **Rapport mondial sur le développement humain 1994** du PNUD, 20 % de la population du monde contrôle 84,7 % du PNB et 84,2 % des échanges mondiaux et jouit de revenus 60 fois plus élevés que les 20 % les plus pauvres, qui ne contrôlent que 1,4 % du PNB mondial et 0,1 % du commerce mondial.

La structure actuelle de la main-d'oeuvre et des échanges commerciaux et l'automatisation progressive de la production aggravent le chômage et le sous-emploi, accentuant les clivages sociaux et les risques de désintégration de la société. Même les pays les plus riches voient leurs problèmes sociaux empirer et comptent aujourd'hui quelque 40 millions de pauvres, 20 millions de chômeurs et 3 millions de sans-abri. Les anciens pays communistes, qui doivent effectuer la transition vers l'économie de marché dans le contexte peu favorable d'une communauté économique de nations sans cohésion ni vision politiques, connaissent des problèmes sociaux considérables. Dans la plupart des pays en développement, le clivage entre les riches et les pauvres et l'aggravation de la misère deviennent alarmants.

La communauté internationale doit agir avec détermination et efficacité pour réduire et, à long terme, surmonter ces problèmes. Des

solutions peuvent être trouvées. Les instruments techniques et politiques existent. Ce qu'il faut, c'est prendre des initiatives ambitieuses et novatrices en faveur du développement. Le système des Nations Unies avec ses institutions spécialisées, ses programmes et ses fonds, se doit tout particulièrement de favoriser l'émergence de cette volonté collective.

C'est ce qui ressort, entre autres, du Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies intitulé "Agenda pour le développement" (A/48/935, 6 mai 1994), dont l'UNESCO apprécie et approuve les conclusions. Dans le présent document, qui définit sa position, elle réfléchit sur un certain nombre d'aspects et d'objectifs du développement social dans ses domaines de compétence, qui sont complémentaires des domaines d'action identifiés par le Secrétaire général.

## Fundação Cuidar o Futuro

### 2. Nécessité d'une approche radicalement nouvelle du développement : obligation morale et réalisme politique

Le développement doit être abordé dans une perspective générale et nécessite des actions plus incisives.

Agir en faveur du développement est une **obligation morale**. C'est en même temps une évidence qui s'impose au nom de l'intelligence et du réalisme politiques. Dans un monde de plus en plus interdépendant, où peu de domaines échappent à la mondialisation, tout échec en matière de développement ne peut qu'être préjudiciable à tous, y compris aux plus riches. Le développement suppose un partage équitable des possibilités ainsi que des ressources scientifiques, technologiques et financières disponibles. Ce n'est qu'ainsi que l'interaction entre nations pourra devenir un jeu à résultat positif où tous, pays, communautés et individus, seront gagnants.

### **Le développement est un droit de l'homme.**

La Conférence mondiale sur les droits de l'homme qui s'est tenue en juin 1993 à Vienne a reconnu l'universalité du **droit au développement** qui fait partie intégrante des droits de l'homme fondamentaux.

Depuis des décennies, l'UNESCO préconise une approche large et non réductrice du développement en rejetant l'opposition fallacieuse entre les approches dites "dures" et "douces" qui correspondaient à une vision irréaliste et trop simpliste.

Le développement est un processus qui influe simultanément sur la consolidation de la paix, la croissance économique, la durabilité du point de vue de l'environnement, la justice sociale et la gestion démocratique des affaires publiques, en tenant compte à la fois de la sagesse héritée du passé et du bien-être des générations futures.

Le développement repose sur la volonté de chaque société, et les facteurs culturels doivent faire partie intégrante de toute stratégie visant à aboutir à un développement équilibré.

Nul ne peut contester que la croissance économique soit le moteur du développement. Toutefois, les efforts de développement qui prétendaient privilégier la croissance économique au détriment de la dimension sociale se sont avérés incapables de combattre la pauvreté généralisée et de créer des emplois en nombre suffisant. La marginalisation et l'exclusion de secteurs importants de la population, l'accélération de l'exode rural, la détérioration de l'habitat urbain, la transformation des faubourgs en ghettos et la dégradation de l'environnement naturel sont les signes évidents de la crise actuelle, qui résulte des carences du processus mondial de développement.

En 1993, la Conférence générale de l'UNESCO s'est déclarée sérieusement préoccupée par les politiques antérieures d'ajustement structurel

qui ont pesé lourdement sur des secteurs sociaux comme l'éducation et la santé et ont même compromis les perspectives de redressement et de développement économiques des pays concernés. Aujourd'hui, c'est à un véritable "**ajustement social**" qu'il faut procéder à l'échelle mondiale. Cette exigence est de plus en plus prise en compte dans les nouvelles politiques d'ajustement structurel.

Partout, on commence à reconnaître que la croissance économique doit être mise au service du développement social et assurer la durabilité du point de vue de l'environnement. Le développement doit avoir un visage humain. Un développement social durable suppose une réorientation radicale des programmes de **mise en valeur des ressources humaines** non pas au sens étroit de la gestion, mais au sens large de l'amélioration de la qualité de vie, de l'éducation et de la santé, du respect des droits de l'homme, de la démocratie, de l'utilisation rationnelle des ressources par l'application des derniers progrès de la science et de la technologie, ainsi qu'un engagement en faveur de la solidarité internationale et la promotion d'une culture de la paix. Telle est la conception de la mise en valeur des ressources humaines qui a inspiré la stratégie internationale de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement.

### **3. Le prix du développement**

Pour aboutir, les efforts de développement doivent s'appuyer sur la volonté sans faille de la communauté internationale. Les pays les plus riches, qui contrôlent la majeure partie des ressources économiques, financières, commerciales, scientifiques et techniques de la planète, doivent contribuer plus généreusement à l'effort international de développement, à raison de leurs capacités et de leurs responsabilités. Leurs politiques économiques doivent aussi tenir compte de ces mêmes responsabilités.



De leur côté, les pays en développement doivent procéder à une révision sérieuse de leurs "**priorités nationales en matière de politique**", faire montre de responsabilité, de transparence et de rigueur dans leurs méthodes de gouvernement et, notamment, procéder à une réduction draconienne de leurs dépenses militaires, afin de consacrer la majeure partie de leur budget au développement social dans les domaines de l'éducation, de la santé, du relèvement des zones rurales et de la création d'emplois productifs pour tous.

Il faut conclure des "**pactes nationaux**" pour garantir la mise en œuvre efficace, dans chaque État, de politiques nationales adaptées à ces exigences sociales, et ceci sur une période suffisamment longue, sans préjudice des changements de gouvernements. Les réformes ne seront suivies d'effet durable que si les mesures gouvernementales sont assurées d'une certaine continuité dans le temps.

Les efforts des pays en développement se heurtent à divers obstacles : entraves à l'exportation de leurs produits manufacturés, fluctuations considérables des prix des matières premières et tendances défavorables des échanges. S'ils sont tenus de respecter les droits sociaux de leurs travailleurs et les normes et la législation internationale du travail, ces pays ne devraient pas être empêchés de profiter de l'avantage que constitue pour eux le faible coût de la main-d'œuvre.

La coopération internationale en faveur du développement doit être renforcée et les pays en développement doivent prendre part à la coordination des politiques économiques à l'échelle mondiale.

La diminution des ressources allouées au développement pose un problème majeur. A cet égard, les propositions formulées dans le **Rapport sur le développement humain 1994** du PNUD doivent être appuyées et appliquées activement, à commencer par la plus importante : l'imposition d'une taxe mondiale sur les transactions internationales en devises. Si elle était appliquée à l'identique par tous les pays au taux modeste de 0,05 %, cette taxe permettrait de dégager chaque année 150 milliards de dollars en faveur du développement. Le professeur James Tobin, lauréat du Prix Nobel d'Économie en 1981, qui a proposé cette formule dès 1978 – et l'on peut regretter que la communauté internationale ait attendu 16 ans pour l'envisager sérieusement – suggère dans une contribution spéciale au **Rapport mondial sur le développement humain 1994** que les recettes de cette taxe soient affectées aux efforts internationaux en faveur du développement et mises à la disposition des organisations internationales. Si cette proposition était appliquée, ainsi que d'autres contenues dans le *Rapport* du PNUD, telles que le pacte de type "20-20" et le "dividende de la paix" que représenterait une diminution annuelle de 3 % des dépenses militaires dans le monde sur la période 1995-2005, la coopération internationale en faveur du développement pourrait faire un bond en avant.

## II ACTION DE L'UNESCO EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

### 1. Développement et paix

Le **développement et la paix** sont inextricablement solidaires. Le sous-développement, la pauvreté, les inégalités sociales sont autant de facteurs de conflit. Consolider la paix, que ce soit à la suite de conflits ou dans les situations où des interventions préventives peuvent empêcher qu'éclate un conflit imminent, est une entreprise à longue échéance alliant de fait les mesures en faveur du développement et de la paix. Cette action conjuguée caractérise le **Programme pour une culture de paix** créé dernièrement par l'UNESCO. Celle-ci a lancé de vastes programmes de consolidation de la paix en El Salvador, au Cambodge, en Namibie et au Mozambique notamment. Elle a de même inclus des activités visant à promouvoir la culture de la paix dans le programme spécial conçu pour l'Afrique du Sud et le Burundi, ainsi que dans les initiatives prises pour aider les autorités palestiniennes des Territoires palestiniens autonomes dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technologie, et de la culture et de la communication.

Les programmes régionaux et nationaux pour une culture de la paix tendent à faire participer et collaborer toutes les parties aux conflits à la planification et à l'exécution de projets de développement humain. La réalisation de cet objectif peut être facilitée par les spécialistes de la promotion de la paix et agents de développement qui travaillent à ces projets et ont été formés aux méthodes de règlement des conflits. Sont également mis au point, compte pleinement tenu des traditions des sociétés concernées et de l'expérience récente en matière de rétablissement de la paix, des matériels éducatifs propres à favoriser une culture de la paix, à utiliser dans les enseignements formel et non formel.

### 2. Priorité absolue au développement social

Il s'agit de faire de la **dimension sociale** le point de départ du développement, de sorte qu'elle détermine dans une grande mesure les priorités des politiques en la matière. Le Sommet mondial pour le développement social devrait être suivi d'un vaste effort international de mise en oeuvre du Plan d'action qui y sera adopté. Les thèmes tout à fait pertinents retenus pour ce Sommet – lutte contre la pauvreté, expansion des emplois productifs et intégration sociale – devraient être examinés dans l'optique du développement au sens large.

Dans son essence, **le développement social passe par l'instauration des conditions d'une transformation réelle de la société, c'est-à-dire propres à éliminer la pauvreté, à promouvoir les emplois productifs et à conduire à l'intégration sociale**. Ces conditions intéressent, entre autres, le cadre du travail, la nature des emplois, les mécanismes de transfert des connaissances et d'accès à celles-ci ainsi que l'acquisition de qualifications professionnelles, la forme et le contenu de l'enseignement en général et de l'enseignement supérieur en particulier et la mise en place d'une infrastructure de communication appropriée apte à remplir une fonction sociale.

Lorsqu'on donnera suite au Sommet mondial en mettant à exécution le Plan d'action qui en résultera, il sera d'une importance capitale d'installer des systèmes de veille et "d'alerte rapide" afin de repérer les conflits et les troubles politiques et sociaux et de leur trouver une solution. Il s'agira de créer des moyens endogènes d'élaboration, d'administration et d'évaluation des politiques sociales. Ainsi l'UNESCO a-t-elle lancé dernièrement le programme **MOST** – "Gestion des transformations sociales" – pour répondre aux demandes croissantes d'assistance que lui adressent les États membres, et en particulier les pays en développement ou en situation de transition

désireux de renforcer leur capacité d'analyser et de suivre les transformations sociales ainsi que d'élaborer des politiques sociales.

### 3. Principaux secteurs du développement social

Promouvoir le développement social, c'est fixer des orientations et prendre des mesures pour réduire et éliminer le dualisme des sociétés, l'exclusion sociale, le chômage et la pauvreté et pour offrir aux personnes et aux groupes défavorisés des possibilités d'améliorer leurs conditions de vie.

- (i) **La création de capacités endogènes**, en particulier par la mise en valeur des ressources humaines grâce à l'éducation, à la formation et au partage du savoir entre les pays et à l'intérieur des pays, est une condition prioritaire du développement social comme de la cohésion des sociétés. Il ne saurait y avoir de développement si tous n'ont pas accès à la connaissance. C'est l'éducation qui qualifie la main-d'œuvre, met les individus en mesure de prendre des initiatives industrielles et technologiques valables et crée des citoyens actifs, qui participent à la vie sociétale et oeuvrent au développement. L'éducation contribue à promouvoir l'égalité des chances et l'équité sociale.

Le développement suppose la bonne formation des individus. Il est certain que les initiatives de développement, en particulier en matière technologique et industrielle, seront mieux conduites par des citoyens possédant les qualifications nécessaires, surtout si les incitations voulues leur sont offertes, que par des citoyens privés de l'accès au savoir.

Rien ne freine plus puissamment la croissance démographique que l'éducation lorsqu'elle s'accompagne d'autres mesures visant à réduire la pauvreté. La Conférence internationale sur la

population et le développement (Le Caire, septembre 1994) a souligné la nécessité d'un progrès sur ce point crucial.

**L'éducation des femmes et leur participation à la vie active** importent tout particulièrement pour **assurer l'égalité des sexes et réduire une croissance démographique excessivement forte** : c'est ce qui a été souligné dans la Déclaration et le Cadre d'action adoptés lors du Sommet de neuf pays à forte population consacré à l'éducation pour tous, organisé par le gouvernement indien en décembre 1993 à New Delhi sous l'égide de l'UNESCO, de l'UNICEF et du FNUAP. La quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix qui se tiendra à Beijing en 1995 donnera une nouvelle impulsion au progrès vers l'égalité des sexes et la participation active des femmes au développement.

Les investissements stratégiques dans l'enseignement, à tous les niveaux, sont une condition incontournable du développement social. Toutefois, les systèmes éducatifs ne sauraient à eux seuls satisfaire une demande mondiale d'éducation en rapide accroissement. Dans bien des pays en développement, la totalité du budget national ne suffirait pas à financer l'Éducation pour tous. Il faut trouver de nouvelles solutions, inventer des systèmes peu coûteux pour dispenser une éducation de masse qui soit pourtant d'une qualité propre à répondre aux besoins d'apprentissage en évolution constante de l'humanité.

Dans le domaine de **l'éducation de base**, la Déclaration sur l'Éducation pour tous (EPT) et le Cadre d'action adoptés à Jomtien, en mars 1990, ont fixé un objectif ambitieux mais d'une importance cruciale pour le développement social, qui exige la mobilisation de la communauté internationale. L'éducation de base

est maintenant entendue au sens large : elle inclut l'ensemble de la scolarité obligatoire mais aussi le développement de la petite enfance, l'alphabétisation des adultes ainsi que la formation de base et l'acquisition de compétences utiles pour la vie quotidienne. L'éducation pour tous se conçoit dans l'optique de l'existence tout entière. Outre l'instruction scolaire, elle doit offrir des moyens d'apprentissage à ceux qui n'ont pas d'accès à l'enseignement formel ou qui n'y réussissent pas en favorisant et en validant l'éducation et la formation acquises dans des cadres non formels.

A mesure que les effectifs de l'enseignement primaire s'accroissent, la demande **d'instruction secondaire** de la société augmente et l'enseignement correspondant se transforme progressivement en éducation de masse ; il peine cependant à satisfaire les besoins individuels et sociétaux. Or, c'est à ce niveau que s'opèrent d'importantes modifications du comportement qui influent sur les taux de fécondité, l'activité civique et la responsabilisation sociale.

C'est également à ce niveau que **l'enseignement professionnel** peut devenir un facteur primordial de lutte contre le chômage et le sous-emploi en préparant les élèves aux emplois existants et futurs et en développant les capacités fondamentales d'entreprise.

**L'enseignement supérieur** est d'une importance cruciale pour la promotion du transfert et de la mise en commun des connaissances et doit assumer un rôle directeur dans la rénovation de l'ensemble du système éducatif. Cela suppose peut-être de définir les nouvelles fonctions qu'il est appelé à remplir de sorte que l'apprentissage puisse se poursuivre au plus haut niveau sur toute la durée de l'existence. Des moyens de

perfectionnement et de mise à jour des connaissances et compétences moins formels et plus souples que ceux qui existent devront être trouvés. Il s'agira, dans cette entreprise, d'exploiter tout le potentiel des nouvelles technologies de la communication.

Un autre phénomène important est l'établissement de réseaux interuniversitaires ainsi que de nouveaux partenariats entre les entreprises, les établissements de formation professionnelle et l'enseignement technique supérieur.

Dans une société ouverte régie par l'économie de marché, les diplômés qui ont eu le privilège d'accéder à l'enseignement supérieur ne devraient pas attendre du seul État qu'il leur assure un emploi. L'équation "diplôme = emploi" n'est plus valable dans un contexte éminemment concurrentiel où il est impératif d'actualiser en permanence ses connaissances et compétences. **Les diplômés de l'enseignement supérieur doivent devenir des entrepreneurs.** Et la société civile comme l'État doivent encourager et aider l'esprit d'entreprise par des incitations telles que des prêts consentis aux étudiants les mieux classés ou qui s'engagent à réaliser un projet industriel, des conventions conclues avec le secteur privé, etc.

La Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle, créée par l'UNESCO, se penche actuellement sur les nouveaux rôles de l'éducation et les nouvelles exigences auxquelles elle doit répondre. Son rapport, à paraître en 1995, proposera de nouvelles orientations de l'éducation propres à favoriser le développement social. Les programmes de l'UNESCO tels qu'UNITWIN et les réseaux interuniversitaires, UNEVOC, qui concerne l'enseignement professionnel, et Projet 2000+, qui a trait à l'enseignement scientifique et technique, tendent à

introduire des innovations et des réformes dans ces domaines. Le *Rapport mondial sur l'éducation*, publié par l'UNESCO tous les deux ans, suit et recense les tendances de l'éducation et repère les nouvelles tâches qui se profilent à l'horizon en s'appuyant sur les travaux de collecte, d'analyse et de diffusion de statistiques de l'éducation effectués par l'Organisation.

- (ii) Il est maintenant reconnu que la **démocratisation et le respect des droits de l'homme** sont au cœur du processus de développement. C'est probablement le changement le plus significatif parmi ceux qui ont marqué la réflexion sur le développement depuis la fin de la guerre froide. La participation volontaire et active des ONG, des mouvements de citoyens, des groupes locaux et des populations défavorisées à la prise et à la mise en œuvre des décisions relatives aux actions de développement – et ce en tant que partenaires des pouvoirs publics – compte parmi les indicateurs clés de la qualité et de la pertinence de ces actions. Aussi est-il de la plus haute importance de favoriser l'éducation pour les droits de l'homme et la démocratie.

Un mode de gouvernement démocratique, le respect des droits de l'homme, la tolérance et la liberté de la presse sont les plus sûrs moyens de maîtriser les tensions politiques, culturelles, économiques, sociales et ethniques. Maître d'œuvre de la célébration de **l'Année des Nations Unies pour la tolérance** (1995), l'UNESCO s'emploie à ce titre à promouvoir activement cet événement.

Elle met aussi en œuvre des programmes de soutien à la libre circulation de l'information dans le monde. Faire régner une démocratie authentique dans la conduite des affaires publiques est également le meilleur moyen d'éliminer la discrimina-

tion et l'exclusion sociale et donc de renforcer la cohésion de la société.

La pleine participation de tous les membres de la société à la prise des décisions, et en particulier de celles qui ont trait au développement est la plus sûre garantie de la réalisation d'un développement durable mais aussi équitable, qui puisse profiter à tous, y compris les marginalisés et les exclus. Or, là encore, bien que les femmes occupent maintenant une place indiscutée dans tout processus de développement, en particulier dans les secteurs ruraux et informels, elles ne sont souvent ni vues ni entendues. Cette situation ne représente pas seulement une violation des droits fondamentaux de la personne humaine, elle contrecarre tout espoir de développement durable et profond.

Le développement social exige **la participation active et volontaire de la population** et en particulier des défavorisés – pauvres, chômeurs, handicapés ou travailleurs migrants. Il faut faire du renforcement du pouvoir de ces groupes une priorité, en leur offrant une instruction et une formation qui leur permettent de gérer la communauté à laquelle ils appartiennent, ainsi que des ressources financières et techniques. Ces groupes devraient bénéficier de programmes de création de capacités bien ciblés. Il faut appuyer activement, au moyen de fonds publics, les collectivités locales, les mouvements populaires et les ONG.

Il est par ailleurs indispensable que les populations autochtones soient les agents de leur propre développement et participent en tant que partenaires à part entière à la formulation des politiques sociales nationales. Les minorités culturelles doivent être pleinement associées, sans discrimination d'aucune sorte, aux

stratégies de développement national et aux politiques socio-culturelles.

L'éducation destinée à former des citoyens actifs en leur inculquant des comportements démocratiques et le respect des droits de l'homme, la tolérance et la non-violence doit être encouragée dès la petite enfance et se poursuivre tout au long de la vie.

Les conflits sociaux, l'agitation sociale freinent les efforts en faveur du développement. Il faut promouvoir des approches **anticipatrices** et **préventives** en créant une "**prise de conscience intangible**", tant en amont au niveau des gouvernements qu'en aval dans l'opinion publique.

- (iii) **Reconnaître que les facteurs culturels** font partie intégrante de stratégies équilibrées de développement et tenir dûment compte du contexte historique, culturel et social propre à chaque société est un processus complexe mais indispensable pour formuler des politiques viables de développement social.

La sauvegarde du patrimoine culturel et du savoir indigène des cultures traditionnelles constitue l'une des priorités du développement social tel que l'envisage l'UNESCO. La nouvelle stratégie pour les campagnes de sauvegarde, tout en restant centrée sur l'élément sauvegarde, qui est fondamental, insiste sur la formation de personnel local, le tourisme culturel et la protection et la mise en valeur économique du patrimoine culturel.

En tant qu'organisation chef de file de la Décennie mondiale du développement culturel (1988-1997), l'UNESCO coordonne les activités des États membres en vue de renforcer les dimensions culturelles des politiques et programmes de développement.

La Commission mondiale de la culture et du développement, mise en place par

l'UNESCO, se penche sur le rôle de la culture dans le développement; le rapport qu'elle rendra public en 1995 devrait fournir des orientations pour l'action future dans ce domaine.

- (iv) **L'emploi et plus généralement la participation à la vie active** sont les moyens les plus efficaces de combattre l'exclusion sociale et la pauvreté et de favoriser la cohésion de la société.

Il est urgent, entre autres choses, de modifier le schéma actuel de "croissance sans emploi" qu'encouragent les technologies destructrices d'emploi. Il ne s'agit pas de mettre un frein au progrès technologique mais d'en contrôler et d'en évaluer les applications et de réguler le marché de manière à encourager **les approches et les technologies à forte intensité de main-d'œuvre**, en particulier dans certains secteurs comme les grands travaux d'infrastructure. La machine ne doit se substituer à l'homme que lorsqu'il n'y a pas d'autre solution possible et que le travail ne peut pas être fait de manière efficace par l'être humain ou qu'il est trop pénible. Sinon, en raison de la difficulté que pose le recyclage des travailleurs peu instruits, l'aggravation du chômage de longue durée est le lourd prix social à payer et l'une des principales causes de l'exclusion sociale, de la marginalité et de la violence.

L'implantation de micro-industries en milieu rural, l'utilisation de la biomasse comme source d'énergie, la création de nouvelles formes d'activités comme les **métiers de l'environnement** au niveau des municipalités (gestion des ressources en eau, traitement des déchets industriels et lutte contre la pollution) ainsi que les activités visant à améliorer la qualité de la vie en ville et à la campagne, le traitement des déchets, l'entretien de l'équipement et l'habitat sont autant de



possibilités de créer des emplois. La diminution des emplois dans l'industrie et le secteur moderne des services doit être compensée par de nouvelles formes d'activités – services d'entraide sociale en faveur des personnes âgées et des groupes désavantagés ou protection de l'environnement (métiers de l'environnement) – ainsi que par le partage du travail. Il faut encourager la mise en place de nouvelles modalités permettant à la société civile elle-même de répondre aux besoins sociaux, sous forme d'accords de partenariat entre les usagers, le secteur associatif, le secteur privé, les autorités locales et l'État. Ces initiatives, qui devraient soulager en partie l'État-providence en encourageant l'émergence d'une **"société solidaire"**, seront porteuses d'emplois.

Outre la quantité des emplois, leur qualité et l'égalité des sexes au travail constituent des facteurs importants du développement social. La participation accrue des femmes à tous les niveaux de la vie active est fondamentale.

Ce qu'il faut en fait, c'est une nouvelle vision du travail dans une perspective élargie de la "vie active" qui intégrerait non seulement la notion d'emploi productif mais aussi celle de partage de l'emploi, ainsi que toutes les activités consacrées à la vie civique, à la solidarité sociale et aux loisirs.

L'exclusion de la vie active est le plus puissant facteur d'exclusion sociale, de clivage, de violence et, en dernière analyse, de désintégration du tissu social. Les politiques économiques et technologiques qui détruisent l'emploi ont un coût social élevé. Aussi, devons-nous les réorienter radicalement par le biais de la coopération et des accords internationaux.

- (v) **La promotion du développement social en milieu rural** constitue une priorité absolue. En ville comme à la campagne, le développement social pose des problèmes spécifiques qui doivent être abordés séparément mais aussi sous l'angle des rapports qui les unissent. Les mégapoles sont devenues, notamment (mais pas seulement) dans les pays en développement, de vastes zones urbaines anarchiques et difficiles à gérer où se concentrent les problèmes : chômage, pauvreté, exclusion sociale, déclin de la solidarité, criminalité et violence. La politique de la ville devrait être améliorée par des choix appropriés mais, dans les pays en développement, les problèmes urbains restent liés à ceux des zones rurales. La croissance anarchique des villes est due à la fois à des politiques économiques nationales qui privilégient la ville et au marasme des campagnes où la pauvreté et la répartition inégale des ressources foncières, financières et technologiques contraignent les paysans à émigrer massivement vers les zones urbaines, lesquelles devraient abriter la majorité de la population du monde au XXI<sup>e</sup> siècle. Le développement des zones rurales est un puissant facteur de réduction des fortes migrations qui donnent naissance à des mégapoles et à de gigantesques bidonvilles.

Il reste que, dans la plupart des pays en développement, la majorité de la population vit encore à la campagne, généralement dans la misère. Il faut donc revaloriser les zones rurales et y améliorer la qualité de la vie par des mesures économiques, sociales et éducatives appropriées, propres à inciter la population à rester. Cela implique en particulier des mesures en faveur de l'éducation formelle et non formelle et de la formation. La promotion du tourisme culturel et de l'écotourisme ainsi que de l'artisanat et

de la production de biens culturels, la construction d'habitations au moyen de techniques et de matériaux locaux, la mise en place de services sociaux et de santé locaux et d'une presse, d'une radio et d'une télévision communautaires peuvent être autant de "moteurs de l'économie" et créer emplois et richesse.

Le Programme **MOST** de l'UNESCO (Gestion des transformations sociales) comporte des activités de recherche utiles pour les décideurs sur les problèmes des villes et les interactions entre ville et campagne. Les activités relatives à l'habitat humain qui y sont prévues visent à encourager la formulation de politiques urbaines visant à renforcer l'intégration sociale et à réhabiliter les quartiers déshérités.

- (vi) **Les relations entre société et nature** sont l'un des aspects fondamentaux du développement. Dans le cadre du suivi d'Action 21, il faut redoubler d'efforts pour encourager une prise de conscience de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources en vue d'un développement humain durable. La planète doit être préservée pour ses habitants actuels et pour ses descendants.

Les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement sont étroitement liées. Les modèles d'industrialisation et de croissance économique suivis jusqu'ici mettent en péril les écosystèmes, tendent à épuiser les ressources naturelles non renouvelables et entraînent la dégradation de l'environnement local et mondial au même titre que l'explosion démographique. L'extrême pauvreté dans laquelle vit une grande partie de la population des régions en développement contribue à la dégradation de l'environnement, les pauvres étant à la fois responsables et victimes des problèmes écologiques. Le succès de

politiques de développement durable dépend de la participation de tous les secteurs de la société et en particulier de celle des populations et communautés locales.

Il est extrêmement important de combattre et d'atténuer l'impact des risques naturels et des risques technologiques. Le travail de recherche, de formation et de diffusion d'informations exactes et utiles pour les décideurs sur les relations entre l'homme et la nature dans différentes parties du monde doit être activement poursuivi. Il faut également encourager les mesures visant à associer le savoir scientifique moderne et le savoir écologique traditionnel en vue d'élaborer des systèmes durables d'utilisation des ressources qui conjuguent l'efficacité, le respect de l'environnement et l'équité.

Dans le cadre de programmes scientifiques comme le Programme sur l'homme et la biosphère (**MAB**), la Commission océanographique intergouvernementale (**COI**), le Programme hydrologique international (**PHI**), le Programme international de corrélation géologique (**PICG**), le Programme de gestion des transformations sociales (**MOST**) et le Projet interdisciplinaire et de coopération interinstitutions "Éducation et information en matière d'environnement et de population pour le développement humain", l'UNESCO réfléchit activement à ces divers aspects des problèmes environnementaux, dans une perspective interdisciplinaire. L'Organisation fait oeuvre de pionnier dans le domaine de la lutte contre la désertification. Dès la fin des années 40, elle s'est efforcée d'alerter l'opinion et, depuis les années 50, même des programmes d'action et de recherche scientifique dans ce domaine restent une préoccupation majeure dans de nombreuses régions.

- (vii) **La science et la technologie** mettent d'énormes ressources au service du développement, dont on a pu apprécier l'efficacité dans les domaines de la santé, de l'économie et de la protection de l'environnement. Ces ressources pourraient néanmoins être mieux utilisées et de manière plus intensive. D'une part, les connaissances et le savoir-faire scientifiques et technologiques sont concentrés dans certaines régions du monde et entre les mains de certains groupes. La majorité des pays et des peuples n'y ont accès que de manière très limitée. Cette situation doit être améliorée par des politiques et mécanismes efficaces de partage du savoir et de l'information.

D'autre part, la technologie a été et est toujours utilisée à des fins destructrices, notamment par l'industrie de l'armement. Les technologies qui créent des risques écologiques doivent être abandonnées. Mettre la science et la technologie au service de la promotion d'un développement humain durable, d'un partage plus équitable de l'emploi productif et de la vie active et d'une utilisation plus rationnelle des ressources naturelles et humaines doit être une des priorités de la communauté internationale.

L'UNESCO publie tous les deux ans un *Rapport mondial sur la science* pour faire le point des faits nouveaux dans ce domaine. Elle encourage également la création de réseaux régionaux et internationaux de chercheurs et d'institutions de recherche dans le domaine des sciences physiques, biologiques et sociales.

- (viii) La **communication** a été profondément transformée par la science et la technologie. Le développement social mettant l'accent sur les peuples et les sociétés, ce sont les individus et les communautés qui en définissent la plupart des objectifs. Il dépend dans une large mesure de la

création d'un processus de communication participative et de la mise en place d'un système permettant la communication des objectifs et la création d'un consensus au sein des communautés et des sociétés. Les technologies de la communication sont essentielles, aussi bien pour créer le savoir et l'information que pour en faciliter l'accès et le partage. La participation libre et volontaire de la population, condition indispensable du développement social, repose en partie sur la possibilité d'accéder facilement aux moyens de communication et d'information. Investir dans l'amélioration de ces installations, en élargir l'accès aux différents secteurs de la société et fournir aux personnes le savoir, les techniques et les possibilités leur permettant d'exprimer leurs vues et leurs préoccupations sont donc autant d'éléments essentiels au développement social ainsi qu'à l'intégration et à la cohésion des sociétés.

Il faut appuyer la mise en place de réseaux de communication et d'information propres à faciliter la création et l'échange d'informations, le pluralisme et la multiplicité des idées et des vues et à stimuler le dialogue, la transparence et la démocratie dans la gestion de la société.

La formation, la recherche et autres programmes et activités visant à mettre en place ou renforcer les capacités de communication et d'information de chaque société doivent être encouragés. L'UNESCO s'y emploie activement par le biais du Programme international pour le développement de la communication (PIDC), du Programme général d'information (PGI) et du Programme intergouvernemental d'informatique (PII).

### III CIBLES D'ACTION PRIORITAIRES

Dans le domaine de compétence de l'UNESCO, l'action en faveur du développement social doit être prioritairement ciblée sur les éléments suivants :

#### A

##### Création de capacités endogènes

- (i) Il faut donner aux politiques de **l'éducation et de la formation** une priorité absolue et accroître et cibler stratégiquement les investissements dans le domaine de l'éducation afin d'ouvrir aux populations socialement ou géographiquement défavorisées l'accès au savoir, par des modes formels et des mécanismes non traditionnels d'enseignement, allant de l'apprentissage intensif à la promotion d'approches différenciées de l'éducation. L'objectif est que personne ne reste "en rade"<sup>1</sup>.
- (ii) Les politiques sociales doivent être particulièrement axées sur l'éducation et l'autonomie **des jeunes filles et des femmes**, qui sont des facteurs essentiels pour **promouvoir la parité entre les sexes**, valoriser pleinement le potentiel féminin et **maîtriser la croissance démographique**<sup>2</sup>.
- (iii) Pour préparer le XXI<sup>e</sup> siècle et surmonter les crises actuelles, il faudrait procéder d'urgence à un examen approfondi suivi d'une rénovation du **contenu et des méthodes de l'éducation, ainsi qu'à une restructuration des systèmes éducatifs** tout entiers. La formation et le recyclage des enseignants sont particulièrement importants pour maintenir les niveaux de qualité requis. Il est en outre impératif d'assurer une préparation adéquate aux emplois de type nouveau, notamment aux métiers de l'environnement<sup>3</sup>. Les nouveaux programmes d'enseignement devraient contribuer à l'élaboration d'une approche nouvelle de l'emploi et du

travail, s'inscrivant dans le concept plus large de "**vie active**" qui devrait être le principe fondamental de toute l'organisation du travail et des loisirs dans la société.

- (iv) Des efforts doivent être déployés en permanence pour assurer **le transfert et le partage rapides** des connaissances, en particulier dans le domaine de la science et de la technologie, afin de mieux en tirer parti, de promouvoir le progrès et d'atténuer les disparités en matière de savoir.
- (v) Les mesures visant la diversification de **l'enseignement supérieur** sont fondamentales. L'établissement de **réseaux** interuniversitaires et l'instauration de **partenariats** nouveaux entre entreprises, centres de formation professionnelle et instituts supérieurs de technologie deviennent des éléments indispensables à cet égard<sup>4</sup>.
- (vi) La conception des stratégies de **valorisation des ressources humaines** doit être réorientée pour permettre à tous de réaliser leur potentiel et d'exprimer leur créativité dans la société. Toute stratégie de développement doit être fondée sur la volonté et le style de vie de la société concernée et prendre dûment en considération le contexte historique, social et culturel qui est le sien<sup>5</sup>.

#### B

##### Développement des zones rurales

Les mesures à prendre dans les zones rurales pour améliorer la qualité de vie des populations et prévenir l'exode à sa source devront être axées, en particulier, sur :

- (i) des installations d'éducation formelle et non formelle ;
- (ii) le développement de l'emploi productif, notamment dans des domaines tels que

l'artisanat et le tourisme culturel ou l'écotourisme ;

- (iii) le développement des cultures indigènes ;
- (iv) l'utilisation des installations militaires à des fins de développement social, pour l'amélioration des services sanitaires et la construction d'infrastructures notamment ;
- (v) la promotion de la construction de logements pour tous utilisant les matériaux locaux ;
- (vi) la décentralisation de la gestion de l'enseignement et des services sociaux à l'échelon municipal.

## C

Des politiques institutionnelles, économiques et sociales doivent être élaborées pour favoriser la participation et l'autonomie, qui sont des facteurs clés pour lutter contre la marginalisation et l'exclusion. Les systèmes éducatifs devront promouvoir le respect des droits de l'homme, la tolérance et la non-violence, et inculquer, dès la première enfance, des attitudes démocratiques. Le dialogue interculturel, la liberté de la presse et la liberté d'expression, ainsi que le respect de la diversité des opinions doivent être encouragés<sup>6</sup>. Des politiques ainsi axées sur le long terme seront le meilleur moyen de créer un environnement favorable au développement social et de prévenir l'exclusion et les inégalités.

**La démocratisation et le respect des droits de l'homme** sont aujourd'hui au cœur du processus de développement. Ce sont des indicateurs fondamentaux de la validité des politiques de développement social.

## D

Il conviendra de redoubler d'efforts, tant dans le suivi du programme Action 21 que dans d'autres contextes, pour **promouvoir la prise de conscience de l'environnement et la participation des populations à l'utilisation rationnelle des ressources dans un souci de développement humain durable**. Un développement durable passe par l'adoption de politiques visant à éliminer la pauvreté, qui est un facteur de détérioration de l'environnement. Il est extrêmement important pour le développement social de diminuer l'impact des risques naturels (en particulier les risques récurrents). Des activités de recherche et de formation sur les relations entre l'homme et la nature dans différentes parties du monde devront être menées dans un cadre transdisciplinaire<sup>7</sup>.

## Fundação Cuidar Éo Futuro

Les ressources et les infrastructures **de communication et d'information** sont essentielles pour susciter une prise de conscience individuelle et collective et une évolution des comportements, ainsi que pour promouvoir le dialogue, l'intégration et la cohésion au sein de la société. Si l'on veut en renforcer l'impact et faire en sorte qu'elle contribue plus largement au processus de développement social, il faut améliorer la communication dans le monde entier, en particulier par l'utilisation des technologies nouvelles de diffusion de l'information. Les pays devraient élaborer à cette fin des politiques portant sur tous les aspects des médias et de l'information<sup>8</sup>.

**L'accès à la communication** doit être élargi, notamment par le recours aux technologies modernes utilisant le satellite, l'informatique et d'autres systèmes de télécommunication, afin de toucher différents segments de la société et en particulier les communautés et les groupes sociaux défavorisés dans les pays en développement.

## F

Des mesures destinées à améliorer les **compétences endogènes en matière d'élaboration de politiques sociales**, d'évaluation et de gestion des transformations sociales sont nécessaires. Des méthodes d'enquête appropriées doivent être mises au point pour tous les types de société, en vue d'élaborer des dispositifs "d'alerte rapide" permettant aux gouvernements de surveiller la mise en oeuvre des résolutions qui auront été adoptées au Sommet mondial pour le développement social<sup>9</sup>.

- 4 Plusieurs programmes de l'UNESCO sont conçus dans cet esprit : UNEVOC, Projet 2000+, UNITWIN et Chaires UNESCO. L'Organisation a aussi encouragé la constitution de réseaux régionaux et internationaux de chercheurs et d'institutions de recherche dans les domaines suivants : éducation, sciences physiques et biologiques, sciences sociales, culture et communication. Elle a commencé à publier tous les deux ans un Rapport mondial sur la science. Le premier de la série est paru en février 1994.
- 5 C'est notamment grâce à l'action de l'UNESCO qu'un lien a été établi entre le concept de "culture" et celui de "développement". Elaborée lors de la Conférence MONDIACULT, qui s'est tenue au Mexique en 1982, cette approche est actuellement promue par l'UNESCO dans le cadre de la Décennie mondiale du développement culturel. La Commission mondiale de la culture et du développement, créée par l'UNESCO et l'ONU et présidée par M. Javier Pérez de Cuéllar, travaille à l'élaboration de mesures d'urgence et à plus long terme dont elle proposera l'adoption en vue de satisfaire les besoins culturels dans le contexte du développement. Le rapport de la Commission, attendu pour 1995, devrait contribuer à la réalisation de cet objectif.
- 6 Les organes directeurs de l'UNESCO ont à plusieurs reprises insisté sur ce point. Au fil des réunions qui se sont récemment tenues à Montevideo (1990), Prague (1991), Tunis (1992) et Montréal (1993), l'UNESCO a mis au point un Plan d'action pour l'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie. Ce plan a été entériné par la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme, tenue à Vienne. L'UNESCO a été désignée comme chef de file de l'Année des Nations Unies pour la tolérance (1995) et elle anime différentes activités dans ce domaine.
- 7 Le Programme sur l'homme et la biosphère (MAB), la Commission océanographique inter-gouvernementale (COI), le Programme "gestion des transformations sociales" (MOST), ainsi que le projet intersectoriel et interinstitutions sur le thème "Éducation et information en matière transdisciplinaire des questions d'environnement et de population pour le développement humain", sont autant d'exemples de l'approche transdisciplinaire des questions d'environnement suivie par l'UNESCO.
- 8 Investir dans le développement et le renforcement des capacités de communication, élargir l'accès aux sources d'information et donner aux populations les connaissances et les compétences nécessaires pour exprimer leurs préoccupations, et les possibilités de le faire, sont les volets importants de l'action que mène l'UNESCO par l'intermédiaire de son Programme international pour le développement de la communication (PIDC). L'UNESCO publiera en 1996 une mise à jour de son Rapport sur la communication dans le monde.
- 9 L'UNESCO a lancé le Programme MOST (gestion des transformations sociales) pour répondre à la demande croissante des pays en développement et des pays en transition qui ont besoin d'une aide pour se doter de capacités endogènes dans le domaine des sciences sociales et pour suivre le changement social et le processus de transition. Le Programme MOST englobe des projets interdisciplinaires et comparatifs portant sur la politique sociale, l'expérimentation sociale et l'analyse sociale dans différentes parties du monde.

- 1 Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux (Banque mondiale, PNUD, UNICEF, réunion organisée par l'UNESCO à Jomtien, Thaïlande, en mars 1990).
- 2 La Déclaration de New Delhi et le Cadre d'action du Sommet de neuf pays à forte population ont, en décembre 1993, fortement soutenu ces orientations (New Delhi, Inde, décembre 1993).
- 3 La Commission internationale sur l'éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle, constituée par l'UNESCO sous la présidence de M. Jacques Delors, président de la Commission des communautés européennes, réfléchit actuellement aux rôles nouveaux de l'éducation et à ce qu'on attend d'elle dans un monde où le changement économique, environnemental et social va en s'accéléralent. Le Rapport de la Commission, attendu pour le début de 1995, fournira des lignes directrices en vue d'orienter l'enseignement pour répondre aux objectifs du développement social. L'UNESCO continuera, dans le Rapport mondial sur l'éducation qu'elle publie tous les deux ans, à suivre et répertorier les tendances et à identifier les enjeux nouveaux dans le domaine de l'éducation.

Fundação Cuidar o Futuro



Fundação Cuidar o Futuro

Fundação Cuidar o Futuro

Fundação Cuidar o Futuro